

Paris, le

03 AOUT 2015



Monsieur le Président,

Vous avez appelé mon attention sur votre volonté de vous mobiliser pour améliorer le recours à des produits locaux dans les marchés publics de restauration collective.

Pour répondre à la détresse du monde agricole, un plan de soutien à l'élevage français a été adopté lors du Conseil des ministres du 22 juillet. Il apporte des réponses immédiates aux éleveurs et trace des perspectives pour ce secteur essentiel pour notre économie et l'équilibre de nos territoires ruraux.

Le point essentiel porte sur les prix afin que les agriculteurs puissent couvrir leurs charges et dégager un revenu. Un mouvement en ce sens est engagé avec la grande distribution et les industriels et il doit être poursuivi. Il doit également être appuyé sur des démarches destinées à favoriser les exportations et à améliorer la part des produits français servis dans la restauration collective. Il n'est en effet pas acceptable que la majorité des produits servis dans les cantines publiques soit importée alors même que la grande distribution vend essentiellement des produits français.

Un travail de fond a été engagé depuis de long mois par le ministre de l'agriculture et celui de l'économie et il a permis de diffuser en décembre 2014 un guide précisant comment encourager le recours à des produits locaux tout en respectant le code des marchés publics. En effet, il est possible, dans le respect du droit actuel, d'introduire dans les cahiers des charges des critères non discriminatoires liés à la qualité ou au respect de charte en matière d'environnement pour privilégier les produits élaborés le plus près possible des lieux de consommation et éviter ainsi des transports coûteux et inutiles. Le service des achats de l'Etat va ainsi engager la renégociation de ses contrats d'approvisionnement pour la restauration collective quand cela est nécessaire et possible, afin de favoriser l'approvisionnement local. Les collectivités locales seront associées à cet exercice.

Je demande au ministre de l'agriculture et à celui de l'économie de se rapprocher de vous pour progresser ensemble sur ce sujet qui suscite une large adhésion de nos concitoyens qui sont très attachés à la qualité de leur alimentation. Cette action conjointe montrera aux agriculteurs français et aux salariés du secteur agroalimentaire l'engagement de tous les acteurs politiques à les aider à construire leur avenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

François HOLLANDE

Monsieur François BAROIN  
Président de l'association des maires de France  
41, quai d'Orsay  
75343 PARIS 07 SP